



PRÉFET
DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATLAS DES PAYSAGES DE NORMANDIE

Manche

Unité paysagère

8

Le bocage du Cotentin intérieur

Sommaire

	Pages
Introduction	3
■ Contexte	3
■ Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001	4
Caractéristiques de l'unité paysagère	6
■ Structure paysagère n° 1 : le plateau ondulé et bocager	6
■ Structure paysagère n° 2 : les vallées et coteaux forestiers	10
■ Matériaux et architecture	14
Qualification de l'unité paysagère	17
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	17
■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus	17
■ L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias	19
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre	23
■ Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes	23
■ Les enjeux relevés par les ateliers publics	29
■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues	29
Atouts / faiblesses / opportunités / menaces	30
■ Atouts et opportunités	30
■ Faiblesses et menaces	30
Communes concernées en tout ou partie	31



Vue sur le bois du mont du Roc, depuis la RD 650 à Martinvast.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; Ils ont à la fois la valeur d'un féminin et d'un masculin.

Photo de couverture :
Vue sur la commune de Sideville depuis la RD152

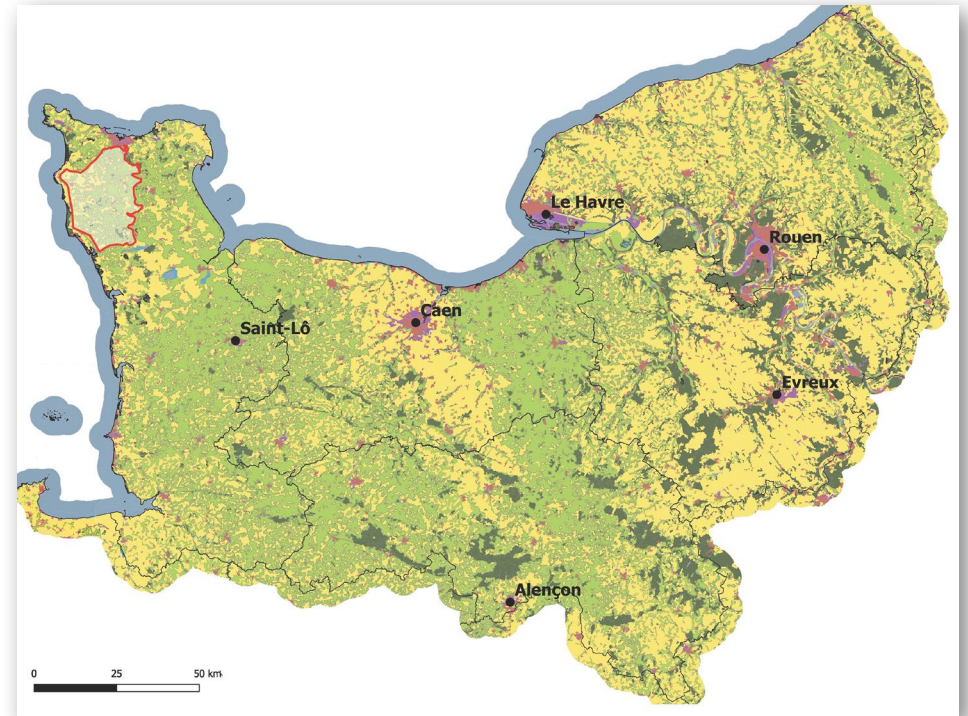
Introduction

Contexte

L'unité paysagère du « Bocage du Cotentin intérieur » est située dans la partie ouest du cœur du Cotentin. Ces paysages s'étendent du sud de Cherbourg jusqu'au niveau du havre de Portbail.

Ce plateau est façonné par un jeu complexe de plis et de failles, ayant créé des plans successifs de croupes et de vallons creusés par les innombrables affluents de la Douve et de la Scye. La maille bocagère est dense et sa végétation fournie, ce qui crée l'illusion d'un plateau entièrement boisé.

Le bocage du Cotentin intérieur regorge de vestiges historiques, très souvent représentés et photographiés par les artistes et amateurs depuis le XIX^e siècle, tels qu'Adolphe MAUGENDRE qui représente les constructions emblématiques et les paysages agricoles et boisés environnants, ou Lucien GOUBERT qui peint des lieux singuliers moins connus.



Localisation de l'unité paysagère du bocage du Cotentin intérieur au sein de la région Normandie.

Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001

Cette unité paysagère semblant être restée fidèle à la description élaborée par l'atlas de 2001, l'actualisation de l'atlas propose de reprendre l'essentiel du découpage de l'unité paysagère « Le Cotentin secret au vert bocage » (20) datant de 2001. Elle était caractérisée par un « bocage collinaire », représenté par des haies denses et un relief créant des paysages en tableau.

Au cours des ateliers publics, les participants ont proposé d'étendre l'unité paysagère jusqu'au trait de côte afin de mettre en avant la complémentarité entre littoral et rétro-littoral. Cette hypothèse n'a pas

été validée compte tenu du changement net de paysages entre le plateau bocager et vallonné du Cotentin intérieur et le littoral bas et plan de « La côte des havres et ses dunes » (cf. unité paysagère n° 2).

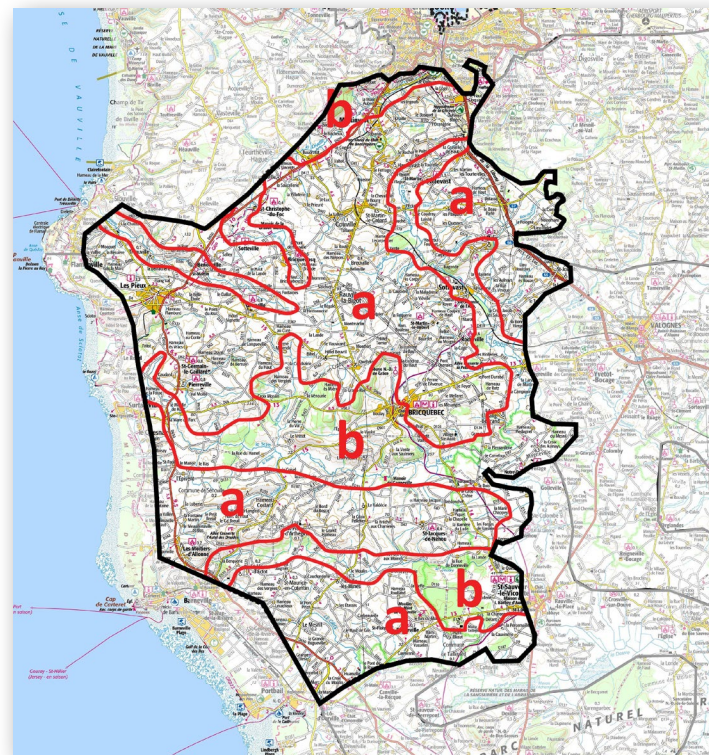
Deux structures paysagères permettent de caractériser la complexité de cette unité :

- les paysages faiblement ouverts des hauteurs bocagères : « le plateau ondulé et bocager » (a) ;
- et les paysages plus intimes et forestiers des vallées : « les vallées et coteaux forestiers » (b).

Ancien découpage de 2001



Nouveau découpage



LE BOCAGE DU COTENTIN INTÉRIEUR

- Caractérisation

Les Pieux, ville à l'approche du littoral : les parcelles agricoles environnantes se sont élargies, cernées de haies basses et trapues

Les nombreux clos vergers à pommiers, représentatifs des paysages bocagers du Cotentin intérieur

Croupes qui façonnent des paysages en tableau

Coteaux et hauteurs souvent boisés

Fond de vallée étroit et très arboré

Cinq éoliennes alignées sur les hauteurs du plateau qui se distinguent dans le paysage par leur hauteur

Grandes parcelles adaptées à une agriculture mécanisée

Forêt domaniale de Saint-Sauveur, percée de grands chemins rectilignes

Bocage traditionnel dense, où les petites parcelles sont dominées par les prairies pâturées et fauchées, destinées à l'élevage laitier

Rivières, ruisseaux et fleuves sinueux et de petit gabarit

Cultures ponctuelles de résineux, qui contrastent avec les boisements de feuillus traditionnels

Sommet boisé, pouvant culminer jusqu'à 175 mètres d'altitude

Habitat dispersé

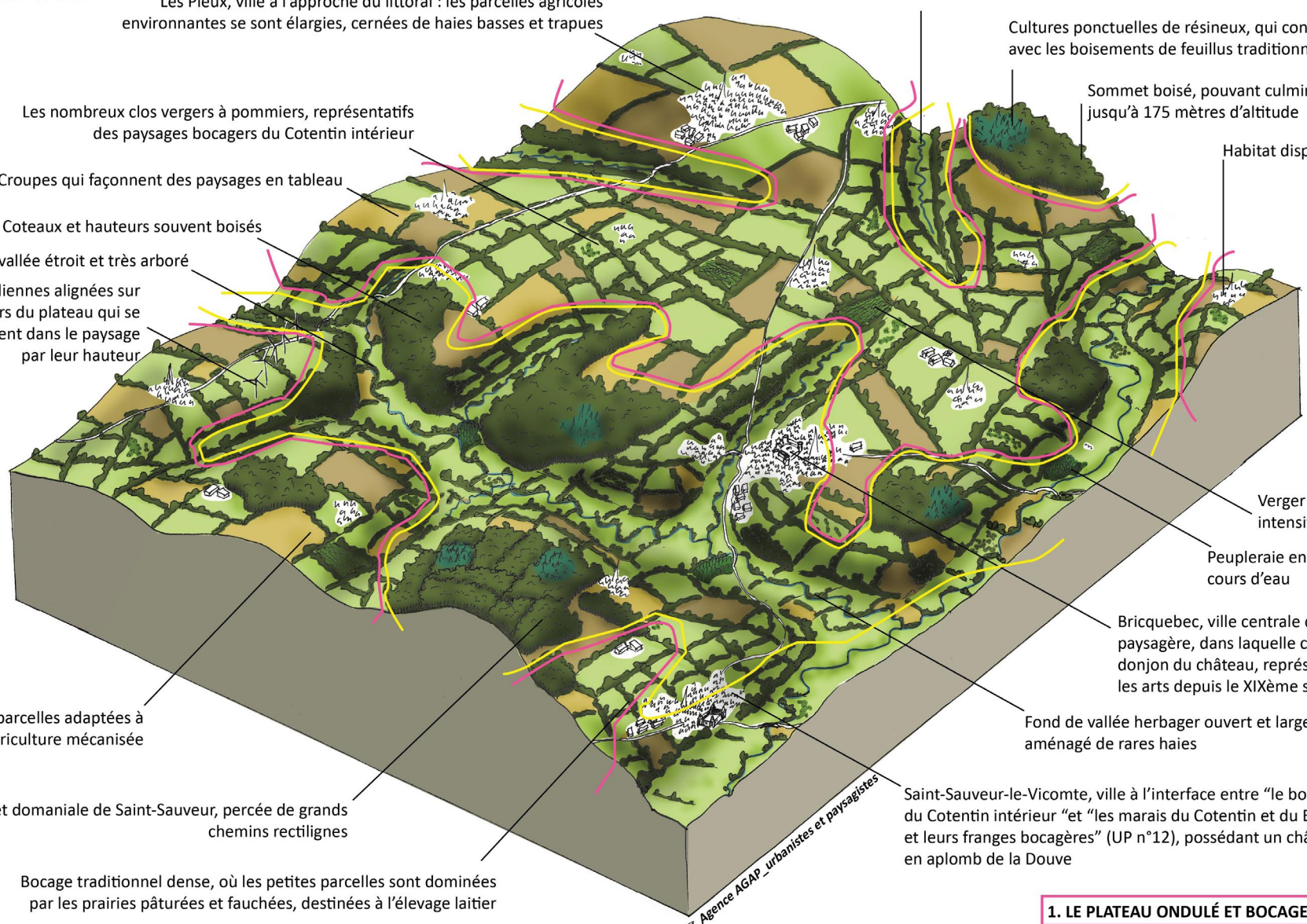
Verger en culture intensive

Peupleraie en bord de cours d'eau

Bricquebec, ville centrale de l'unité paysagère, dans laquelle culmine le donjon du château, représenté dans les arts depuis le XIXème siècle

Fond de vallée herbager ouvert et large, aménagé de rares haies

Saint-Sauveur-le-Vicomte, ville à l'interface entre "le bocage du Cotentin intérieur" et "les marais du Cotentin et du Bessin et leurs franges bocagères" (UP n°12), possédant un château en aplomb de la Douve



Agence AGAP _ urbanistes et paysagistes

Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

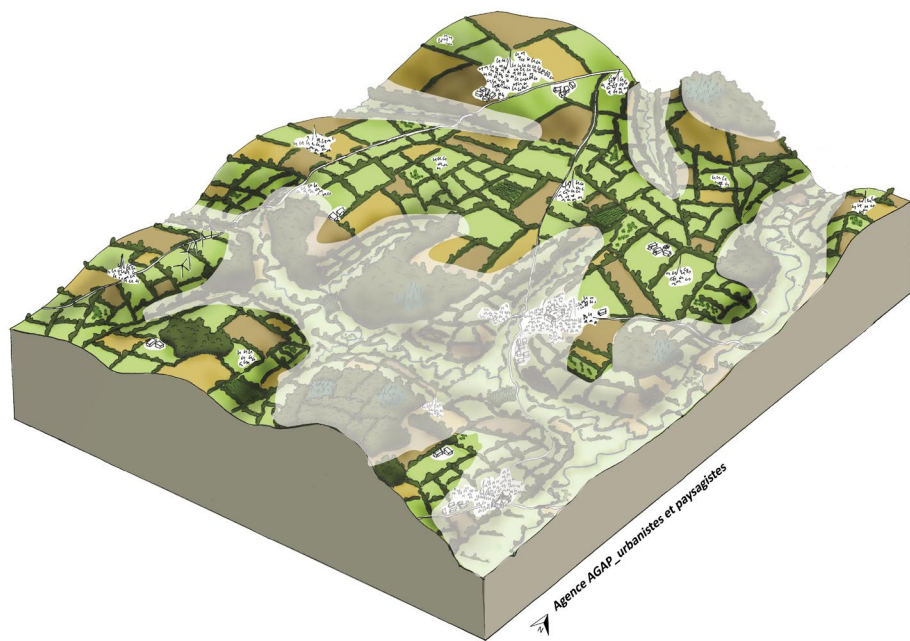
- 1. LE PLATEAU ONDULÉ ET BOCAGER
- 2. LES VALLÉES ET COTEAUX FORESTIERS

Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire ses structures paysagères. Celles-ci permettent de le distinguer des paysages voisins. Chaque structure paysagère fera l'objet d'une description propre au sein de cette unité.

Structure paysagère n° 1 : le plateau ondulé et bocager



Tel qu'évoqué par les participants des ateliers publics, le plateau ondulé est représentatif des paysages bocagers normands, « collinaires » et herbagers. La formation complexe des plis et des failles au sein des sous-sols de schiste et de grès, à l'ouest ou de calcaire à l'est, a permis l'apparition d'un enchaînement de croupes, et ainsi, de plans paysagers successifs clairement lisibles. Ces reliefs, pouvant atteindre près de

175 mètres d'altitude, tel qu'à la Roque-Ès-Fays sur la commune de Sideville, façonnent des « paysages en tableau ». Les hauts talus et la densité des haies bocagères sur le plateau favorisent une fermeture des vues. Cela engendre également une impression de terres recouvertes de boisements depuis les quelques points de vue dégagés. Les prairies dominent le parcellaire agricole du plateau, complétées de cultures fourragères tel que le maïs. Traditionnellement, les parcelles étaient assez petites et cernées de hautes haies bocagères. Il existe différentes variantes bocagères au sein de ces paysages qui vont faire l'objet d'une description.

- **Les paysages bocagers traditionnels fermés, composés de petites parcelles herbagères**

Les secteurs du plateau ayant conservé une trame bocagère traditionnellement dense sont dominés par les prairies pâturées et fauchées. Érables, chênes, châtaigniers, hêtres et noisetiers composent une maille bocagère très dense à l'échelle de la Manche (cf. page 24). Comme en témoignent les œuvres littéraires de Jules BARBEY D'AUREVILLY et de Charles FREMINE au XIX^e siècle, les nombreux prés-vergers clos de pommiers sont également représentatifs de ces paysages et apparaissent aujourd'hui dispersés. Selon la morphologie des haies, du linéaire de noisetiers taillé sévèrement jusqu'à la strate haute des chênes, les vergers sont parfois invisibles depuis les routes. Les chemins creux sont multiples, d'aspect très champêtre, bordés d'arbres touffus et majestueux, surplombant d'épais et hauts talus. Les routes très souvent étroites, longées de haies, laissent apercevoir ponctuellement ces paysages en tableau.



Vue assez fermée par les haies touffues qui séparent les pâtures les unes des autres, route de Viéville, Sottevast.



Authentique clos de verger en bord de route, cerné de haies, RD 418, Rauville-la-Bigot.

- **Les paysages plus ouverts, dessinés par des pratiques agricoles contemporaines**

L'agriculture contemporaine et industrielle occupe certains secteurs du plateau. Les parcelles sont larges, adaptées aux imposants engins d'exploitation. La maille des haies, moins dense, offre des vues élargies sur les vallons voisins. Les prairies autrefois dominantes, partagent les espaces avec des cultures fourragères comme le maïs. La plus faible densité du bocage distingue ces vastes parcelles de cultures des paysages bocagers traditionnels précédemment décrits. De grosses exploitations laitières, dont les grandes stabulations sont plus ou moins bien intégrées aux lieux, apportent une note industrielle aux paysages locaux.



A l'origine de l'absence de haies le long des larges cultures céréalières, la route offre des panoramas sur les vallons, RD23, Grosville.



Grand hangar aménagé aux abords de la ferme originelle, route de Saint- Paul, Baubigny.

● **Les paysages agricoles à l'approche du littoral ouest**

Les paysages bocagers de l'ouest du plateau du Cotentin intérieur sont soumis à l'influence maritime. A l'approche du littoral, notamment dans la région des Pieux, le bocage est de plus en plus altéré par les vents marins. Constituées de prunelliers, d'aubépines, de noisetiers et de quelques chênes en strate haute, les haies sur talus s'abaissent et s'épaississent, encadrant de larges parcelles.



Haies moyennes à basses sur les hauteurs du plateau, Benoîtville.



Route bordée de talus plantés d'une haie basse, vues assez fermées, hameau Moquet, Tréauville.

● **Les Pieux, petite ville voisine de la centrale nucléaire de Flamanville**

Située sur un point haut au sein du caractéristique bocage normand et non loin de l'unité voisine de « La côte des havres et ses dunes », la commune des Pieux était autrefois très rurale. De nos jours, le bourg assez vivant est cerné de nombreux quartiers pavillonnaires datant des années 1970 à aujourd'hui, de zones d'activités et d'équipements sportifs (haras, piscine couverte, stades, gymnases, terrains de tennis). La population a fortement augmenté ces trente dernières années compte tenu de la proximité de la centrale nucléaire de Flamanville. Les nouveaux lotissements occupent progressivement les parcelles agricoles qui entourent la ville et ont tendance à banaliser les espaces, dessinant alors des paysages périurbains.



Bourg traditionnel des Pieux, avec sa mairie et sa grande rue commerçante, rue centrale, Les Pieux.



Quartier résidentiel pavillonnaire de la périphérie du bourg, rue Victor Hugo, Les Pieux.

● Les vestiges de l'histoire sur le plateau bocager

Le bocage du Cotentin intérieur dissimule plusieurs châteaux, manoirs et bourgs riches d'intérêt. Le château de Martinvast et son parc sont remarquables, fréquemment immortalisés depuis le XIX^e siècle par le peintre Théodose du MONCEL en 1850, ou par le photographe Bruno MERCIER en 2012 par exemple (cf. page 19).

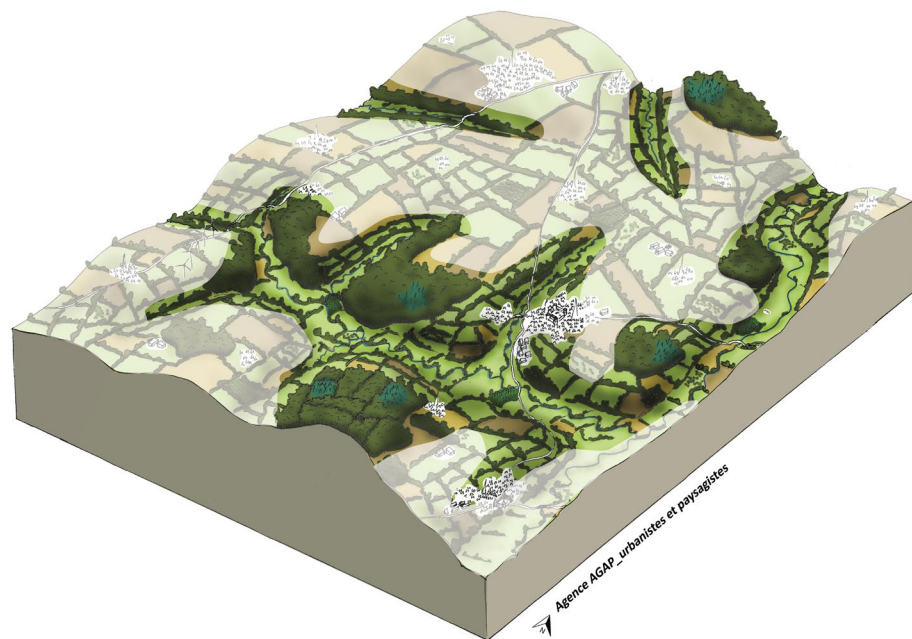


Château de Martinvast, au cœur de l'écrin arboré du parc.



Bourg où sont alignées des maisons de caractère en grès avec linteaux en calcaire, le long de la RD900, Rauville-la-Bigot.

Structure paysagère n° 2 : les vallées et coteaux forestiers



L'unité paysagère du « Bocage du Cotentin intérieur » est creusée de plusieurs grandes vallées offrant des paysages qui se distinguent de ceux du plateau ondulé. Les lignes de crêtes, de part et d'autre des vallées principales, sont généralement sinueuses, constituées de grès armoricain. La Douve, la Scye, la Diélette et la Divette, ainsi que les cours plus minimes de la Gerfleur, la Pommeret, l'Aizy et la Saudre, sont des rivières et fleuves de petit gabarit. Les fonds de vallée sont parfois étroits et très arborés, parfois assez vastes, composés par très peu de haies. Sur les versants, de grandes galeries boisées encadrent les lits majeurs et génèrent une ambiance intime. Les rebords de plateau qui dominent les cours d'eau sont parfois occupés par des forêts mixtes, qui forment des points d'appels visuel sombres et moutonneux ou bien par un réseau bocager dont le feuillage haut perché couronne et accentue les lignes du relief. De

nombreux domaines et sites historiques remarquables ont pris possession des vallées de l'unité, dispersés entre les promontoires boisés et les fonds de vallons verdoyants.

● Les fonds de vallée herbagers

Les fonds de vallées sont dominés par le vert tendre des prairies pâturées et fauchées qui bordent les cours d'eau. Ces espaces sont parfois très larges, constitués de rares haies et sont, en d'autres lieux, étroits et bordés de versants assez abrupts boisés, notamment dans l'amont des rivières. La nature est assez foisonnante aux abords des cours d'eau, de la strate herbacée à la strate arborée. Le frêne est l'essence la plus représentée au sein du bocage et des boisements des vallées. Toutefois, le saule, le peuplier, l'aulne et parfois le chêne occupent également les ripisylves qui bordent les rivières. Certains cours, tels que la Diélette, sont très discrets au cœur de leur vaste fond de vallée herbager. Leur écoulement est trahi par les joncs vert sombre qui habitent les rives. En bord de hameau, il arrive que certaines berges soient jardinées par les habitants locaux, comme sur les bords de la Divette à Saint-Christophe-du-Foc. De nombreux ponts de pierre chevauchent les cours d'eau et enrichissent le petit patrimoine rural caractéristique de ces paysages.



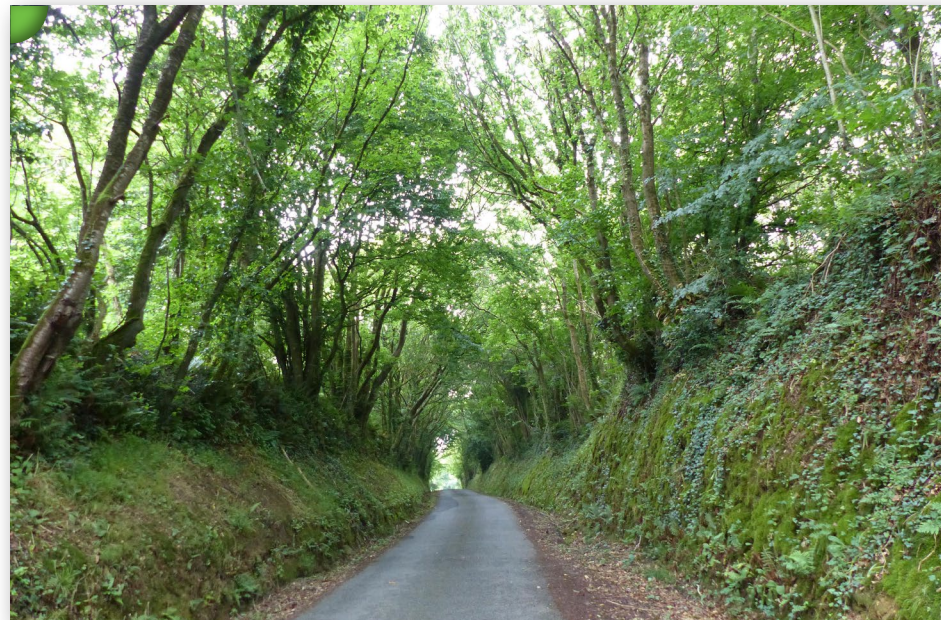
Vaste fond de vallée herbager de la Diélette sans haies, ce qui crée de larges vues, RD65, Tréauville



Rivière de la Douve de teinte marron, bordée d'une ripisylve dense en fond de vallée herbagère, RD287, L'Etang-Bertrand

● Les coteaux forestiers

Principalement localisés sur les hauteurs des coteaux, les bois dominent les paysages bocagers et vallonnés. Hêtres, frênes, noisetiers, chênes et châtaigniers occupent les boisements traditionnels de feuillus. Le hêtre est présent au nord et au sud du département, car l'humidité atmosphérique locale lui est propice (cf. « Carte des principales espèces végétales de la haute strate des haies », page 55 de l'atlas de 2001). Quelques cultures de résineux (pins, sapins, épicéas et douglas) opposent ponctuellement leur forme conique et leur aiguilles sombres au feuillage touffu et vert vif des essences traditionnelles. Les lisières sont généralement opaques. Les routes et chemins qui empruntent les coteaux boisés sont parfois bordés de haut talus plantés qui façonnent d'étroits, sombres et mystérieux tunnels végétaux. Dominant les vallées de la Soudre et de la Douve, la grande forêt domaniale de Saint-Sauveur-le-Vicomte s'étend sur près de 250 hectares. Elle représente une véritable richesse forestière à l'échelle de la Manche qui est peu boisée. Ses paysages sont percés de grands chemins rectilignes, empruntés par un sentier de petite randonnée. Un arboretum a également été créé au cœur de la forêt.



Route empruntant le coteau boisé, offrant des ambiances de sous-bois dont les talus plantés de part et d'autres forment un tunnel végétalisé assez sombre et mystérieux, RD147, Catteville.



Sommet boisé de plus de 150 mètres dominant les vallées intimes et très arborées, bois du Mont du Roc, vue depuis la RD 650, Martinvast.



Cultures d'épicéas en lisière de champs, situées au cœur de l'importante forêt domaniale de Saint-Sauveur, route large forestière, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

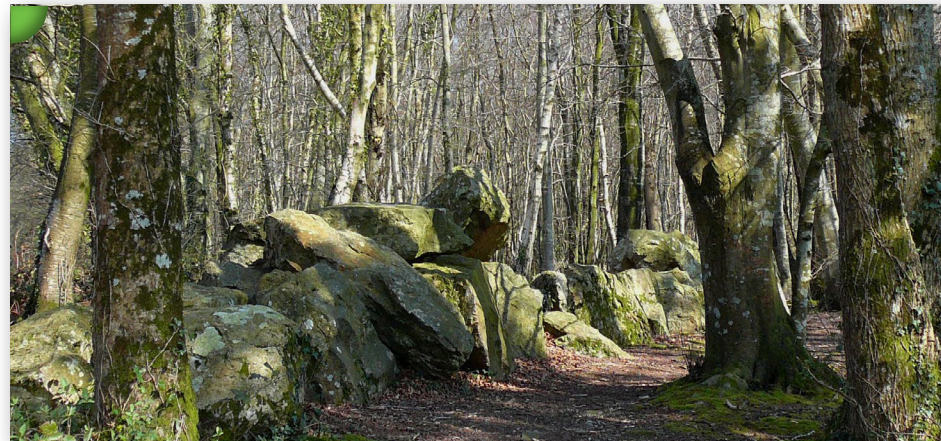


Entrée de l'aire de stationnement et de pique-nique de la forêt de Saint-Sauveur, qui est valorisée en tant que lieu de détente, route de Portbail, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

● Les sites et vestiges d'intérêt dans les vallées et sur les coteaux

Aujourd'hui signalé depuis le bourg de Rocheville, le site des Grosse et Petite Roches est classé dès 1922 pour son caractère pittoresque, historique et légendaire. Plusieurs monuments mégalithiques occupent le rebord d'un coteau qui culmine à 85 mètres en amont du ruisseau du Pont-Bertrand. La Petite Roche est un amoncellement rectiligne de roches imposantes, accessible par un chemin creux bordé de chênes et de hêtres. La Grosse Roche donne l'impression d'une antique forteresse aux parois

verticales, élevée parmi les hêtres. La gravir permet d'apprécier une vue panoramique sur le bocage alentour. Le couvert forestier participe à l'ambiance de mystère qui entoure ce lieu, tout en protégeant les vestiges.



Amoncellement de pierres, dans un contexte boisé mystérieux, site classé des Grosse et Petite Roches, Rocheville

Plusieurs domaines occupent les vallées et leurs coteaux : le château de Négreville ou le manoir de Gonnevillle à Saint-Jacques-de-Néhou. Ce dernier correspond à une imposante ferme fortifiée, de caractère, aménagée à la lisière d'une peupleraie et tournée vers ses parcelles agricoles. Le moulin de Fierville-les-Mines accueille aujourd'hui un restaurant et domine avec élégance la vallée de la Saudre.



Château de Négreville au pied des versants boisés de la Douve, lieu-dit Darnétal de bas.



Moulin de la lande, dominant la vallée de la Soudre, Fierville-les-Mines.

● Les bourgs castraux de Bricquebec et Saint-Sauveur-le-Vicomte

Situés dans un versant surplombant la vallée de l'Aizy, le château de Bricquebec et notamment son donjon, sont classés depuis 1840 au titre des monuments historiques. Ils sont un motif emblématique de l'unité paysagère. Leur silhouette est au centre de l'attention de nombreux intellectuels depuis le XIX^e siècle, tels que John SELL COTMAN, Charles FREMINE, Adolphe MAUGENDRE, André MARE ou Gustave BAZIRE.

Situé au sud-est de l'unité, le fort médiéval de Saint-Sauveur-le-Vicomte surplombe la vallée de la Douve. Cette position offre à la cité un rôle d'interface entre l'unité paysagère des « Marais du Cotentin et du Bessin » (UP n° 12) et celle du « Bocage du Cotentin intérieur ». Le fort médiéval est également classé au titre des monuments historiques depuis 1840.

Ces deux bourgs historiques sont aujourd'hui immergés au cœur de quartiers résidentiels et de zones d'activités. Le développement urbain s'est concentré généralement le long des grands axes d'accès aux villes et parfois au bord des cours d'eau, ce qui dégrade la qualité de ces paysages verdoyants et humides.



Porte et donjon du château de Bricquebec encadrés par les rues aux maisons mêlant le granit et le grès, bourg de Bricquebec.



Château surplombant la vallée verdoyante de la Douve, jouant un rôle d'interface entre cette unité et celle des marais du Cotentin et du Bessin (UP n° 12), Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Matériaux et architecture

Les constructions traditionnelles de l'unité paysagère sont assez peu visibles, disséminées dans les vallons bocagers. Les moellons de pierre sont généralement laissés apparents. Selon la nature des sous-sols, les façades des maisons sont en grès, en schiste, en calcaire ou encore en granit, sous ardoises.

Comme indiqué par les participants lors des ateliers publics, la « ferme fortifiée » est emblématique de l'unité paysagère. Le corps de ferme est composé de plusieurs bâtiments de différentes fonctions et dimensions qui sont clos autour d'une cour intérieure. Les maisons rurales traditionnelles aux volumes simples sont longilignes. Les ouvertures ont des dimensions et des formes variées, sans recherche de symétrie de façade. Les maisons traditionnelles de bourgs et centres-villes sont mitoyennes et plus hautes (R+1 à R+2 avec combles), avec des façades généralement symétriques en moellons de pierre ou enduites en blanc. Leur ligne de faîtage est le plus souvent parallèle à la rue, surmontée de grandes cheminées en pierre qui leur sont perpendiculaires.

Les bourgs et villages sont généralement situés dans les vallées, tels que Theurthéville-Hague et Sideville. Certains d'entre eux sont toutefois implantés en position haute dans les coteaux, depuis lesquels de larges points de vue sur les vallons bocagers et coteaux boisés y sont profitables, tels qu'aux Perques ou à Saint-Pierre-d'Arthéglise.

Comme ce fut le cas pour Saint-Sauveur-le-Vicomte, de nombreux villages et villes de l'unité ont été touchés par les bombardements lors de la Seconde Guerre mondiale. Les maisons de la reconstruction marquent les paysages urbains, tout en reprenant les codes de l'architecture locale traditionnelle : parements en pierre sur maçonneries de parpaings, façades et ouvertures élargies, immeubles plus profonds, toits d'ardoises continus d'une maison à l'autre. L'urbanisation de la reconstruction est généralement organisée en damiers, afin de faciliter l'usage de l'automobile, ce qui crée des perspectives rectilignes assez rudes.

De nombreux pavillons sont disséminés le long des routes et en position haute, autour des hameaux et des villages du plateau bocager. Leurs jardins

et façades répondent à des styles très variés qui se fondent plus ou moins bien dans les paysages ruraux. Les périphéries des bourgs et centres-villes sont constitués de quartiers pavillonnaires et de zones d'activités qui ont tendance à banaliser les paysages urbains et périurbains de l'unité (cf. page 8, concernant la ville des Pieux).



Ferme « fortifiée », close autour d'une cour intérieure, la Poterie, route de la forêt à Saint-Sauveur-le-Vicomte



Pavillon occupant une grande parcelle de jardin individuel en entrée de hameau, Hameau Es Savourey, Bricquebec.



Eglise située sur un promontoire face à la vallée de la Scye, Les Perques.



Immeubles de la reconstruction face au château, Saint-Sauveur-le-Vicomte.



Bourg de Sideville implanté dans le creux de la vallée de la Divette, depuis la RD152 empruntant le coteau nord-ouest.

LE BOCAGE DU COTENTIN INTÉRIEUR

- Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage de l'unité



1. Le plateau ondulé et bocager

- Innombrables ruisseaux et rivières qui font onduler le plateau
- Paysages en tableau, avec des plans successifs lisibles
- Sous-sols de schiste, de grès et de calcaire
- Fermeture des vues favorisée par la densité des haies bocagères
- Parcelles traditionnelles petites et cernées de hautes haies
- Parcelles agrandies, ouverture du bocage et aménagement de grands hangars pour des pratiques agricoles contemporaines
- Haies bocagères constituées d'érables, de chênes, de châtaigniers, de hêtres et de noisetiers
- Influence marine sur les paysages bocagers de l'ouest de l'unité : les parcelles s'élargissent, les haies de prunelliers, d'aubépines et de noisetiers s'abaissent et s'épaississent à l'approche du littoral
- Les prairies dominent le parcellaire agricole, complétées de cultures fourragères (maïs) pour l'élevage laitier
- Nombreux clos de vergers à pommiers
- Grande présence des chemins creux qui traversent les campagnes
- Plusieurs châteaux, manoirs et bourgs riches d'intérêt

2. Les vallons et coteaux forestiers

- Paysages herbagers en cuvette des fonds de vallées de la Douve, la Scye, la Diélette, la Douve et leurs affluents
- Cours d'eau sinueux de petit gabarit, entourés d'une nature verdoyante
- Quelques ripisylves touffues de frênes, peupliers, aulnes et saules
- Fonds de vallée parfois étroits et arborés (haies et versants boisés), notamment dans l'amont des cours d'eau : ambiances intimes
- Fonds de vallée parfois vastes, avec de rares haies : larges panoramas
- Présence de grandes forêts mixtes (dominance du hêtre, frêne, chêne et châtaignier, et ponctuelles cultures de pins, sapins, épicéas et douglas), qui dominent les cours d'eau et accentuent les reliefs
- La forêt domaniale de Saint-Sauveur-le-Vicomte est aménagée pour les randonnées, percée de grands chemins rectilignes
- Lisières de forêts opaques et sombres
- Nombreux domaines et sites historiques remarquables dispersés entre les promontoires boisés et les fonds de vallées (site de la Petite et de la Grosse Roche à Rocheville, châteaux de Bricquebec ou de Saint-Sauveur-le-Vicomte, moulin de Fierville-les-Mines)

Légende :

- Limites paysagères nettes ————
- Limites paysagères progressives - - - - -
- Réseau hydrographique majeur ————

(Sources de la carte : IGN SCAN 100)



Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage. Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale.

L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

L'approche sociologique de l'unité paysagère a été abordée lors de quatre ateliers publics. Un total de vingt personnes a participé, regroupant des élus (maires, maires-adjoints, conseillers municipaux), des techniciens des communautés de communes, des habitants et des représentants du Conservatoire du littoral, du CAUE, d'un cabinet-conseil en paysage et urbanisme.

● L'appropriation du nom

L'intitulé initialement proposé de « Le bocage du Cotentin intérieur » est tout à fait reconnu par les participants et ne fait l'objet d'aucune demande de modification.

Ateliers du paysage

Les éléments structurants et ponctuels reconnus

Dans les discours des participants au cours des différents ateliers, l'unité paysagère semble s'organiser selon trois sections spatiales, autour des vallées de la Douve et de son affluent la Scye :

- la section est regroupée les petites villes de Bricquebec-en-Cotentin, de Saint-Sauveur-le-Vicomte et de Sottevast, ainsi que le lit de la Douve. Le hameau du Féragé au sein de la commune du Mesnil-Eglise est également évoqué pour son église ;
- le cœur de l'unité paysagère s'organise du nord au sud autour de villages présentant un patrimoine historique notable : Sotteville est renommé pour son château de la Renaissance. Le bourg de Rauville-la-Bigot a été implanté le long de la route royale de Cherbourg - Saint Malo, construite au XIX^e siècle et devenue depuis l'actuelle route départementale 900. Le moulin de Fierville-les-Mines offre un point de vue remarquable sur la campagne environnante et sur la Scye qui a « la qualité d'une rivière à saumons ». Le patrimoine architectural de la ferme fortifiée est ici cité par les participants comme un caractère majeur de l'identité paysagère du bocage du Cotentin intérieur ;
- la section ouest littorale marque le lien fort qui unit, selon les participants, cette unité paysagère du Cotentin intérieur avec le littoral. Dans les discours, le bourg de la commune des Pieux est la porte d'entrée de cette bande littorale.

UNITE
PAYSAGERE

8

Carte mentale
du Bocage du
Cotentin
intérieur,
réalisée
d'après les
Ateliers des
Paysages©

Planches 1 et 2

©2020, Environnement & Société, cabinet de sociologie urbaine et environnementale, Fond de carte, AGAP, mai 2019

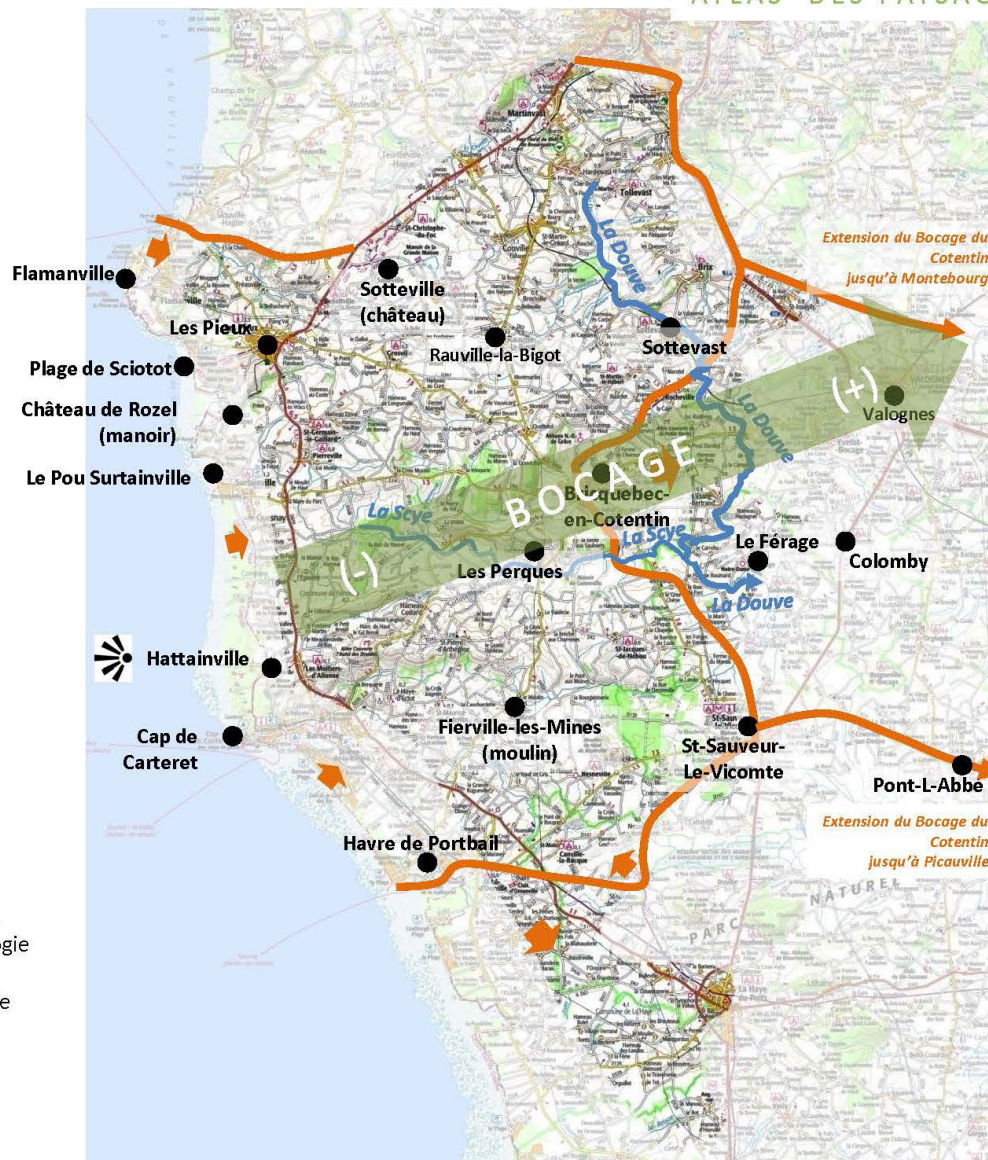


Planche 1.
Éléments remarquables et ponctuels reconnus localement (localisation et dénomination)

- Lieux
- ☼ Points de vue paysagers
- ☼ Eoliennes

Ensembles paysagers remarquables

- Lié à l'eau
- Lié au végétal
- Lié à l'urbanisation
- Lié à l'architecture

Axes structurant le paysage lié

- Réseau routier
- Réseau hydrographique
- Autres (ligne THT, ligne de crête, voie ferrée...)
- Limites administratives départementales

Planche 2. Propositions de modification des limites de l'UP

- Nouvelles limites proposées
- ☼ Extension ou restriction de l'emprise de UP

L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias

L'unité paysagère du « Bocage du Cotentin intérieur » était particulièrement puissante au Moyen-Âge. Elle détenait un pouvoir seigneurial qui a laissé de nombreux châteaux. Ces forteresses et grands domaines ont rayonné du XI^e siècle jusqu'à la Révolution sur cette région autrefois très boisée.

Au XIX^e siècle, les châteaux et domaines étaient déjà perçus comme des vestiges du passé. Ils éveillaient l'intérêt des artistes, tels que John SELL COTMAN et Adolphe MAUGENDRE qui ont représenté l'abbaye et le château de Martinvast ainsi que le château de Bricquebec, parfois intégrés à leur environnement vallonné, bocager et boisé. Les écrivains tels que Jules BARBEY D'AUREVILLY et Charles FREMINE, valorisaient les pommiers et la vie rurale : « Les airs détiédés, mais non froids encore, étaient saturés de parfums, à travers lesquels dominait l'arôme acidulé et pénétrant des pommes gaulées relevées, en tas coniques, sous les pommiers, et que les premières pluies avaient meurtries. » (BARBEY D'AUREVILLY, 1864).

Au XX^e siècle, les peintres tels que Lucien GOUBERT et Pierre CAMPAIN, insèrent plus largement les vieux édifices, villages et villes dans leur campagne environnante. André MARE (Le donjon de Bricquebec) place la végétation abondante des haies au premier plan et les collines en arrière-plan du donjon. François ENAULT représente des scènes pittoresques rurales, tel que le « marché aux cochons à Bricquebec » qui présente un boisement foisonnant en arrière-plan. Lors de la Seconde Guerre mondiale, des clichés ont été pris et témoignent de l'état des paysages locaux touchés par les bombardements.



François ENAULT
Marché aux cochons à
Bricquebec, 1910.
Prairie cernée de haies dans
laquelle se déroule une foire.



André MARE
Le donjon de Bricquebec,
début du XX^e siècle.
Paysage de vallons arborés,
où se distingue le donjon de
Bricquebec.

Au XXI^e siècle, les édifices sont davantage mis en scène dans leur environnement rural, avec parfois une nature dominante. Le motif des barrières devient alors récurrent, caractéristique de ce Cotentin intérieur.



Michel FOLLIOT
Barrière du Cotentin, XXI^e siècle.
Détail paysager axé sur le bocage et les
barrières en bois d'accès aux pâtures, qui
sont caractéristiques de cette unité.

Les sites clés retrouvés dans les représentations et guides touristiques depuis le XIX^e siècle sont : Bricquebec, son abbaye, son château et ses villages ruraux alentours, Martinvast, son château et son parc, Saint-Sauveur-le-Vicomte et son château, Sotteville, Rauville-la-Bigot, Sottevast, les Pieux, le site classé des Roches à Rocheville, le manoir de Gonnevillle à Néhou, le moulin de Fierville-les-Mines, Saint-Jacques-de-Néhou et son manoir, la vallée de la Douve.

Lors des ateliers publics les participants ont eu la possibilité de choisir l'icône la plus représentative de l'unité paysagère selon eux : des quatre propositions projetées, seule l'icône n° 2 (MAUGENDRE – La Trappe de Bricquebec) souligne l'adhésion de quelques participants, davantage comme choix par défaut.

Ateliers du paysage



N° 1 : Vue sur la porte et le donjon depuis l'intérieur du château de Bricquebec.



N° 2 : Abbaye de la Trappe à Bricquebec, dans son paysage vallonné et bocager.



N° 3 : Chemin creux d'accès à un hameau et sa ferme au coeur du bocage du Cotentin.



N° 4 : Ancien château de la Haye-du-Puits sur son promontoire dominant les vallées boisées du Cotentin.

LE BOCAGE DU COTENTIN INTÉRIEUR

- Caractérisation des limites de l'unité

Limite progressive avec l'unité "la péninsule de la Hague", compte tenu de la continuité de la trame bocagère sur le plateau granitique de la Hague

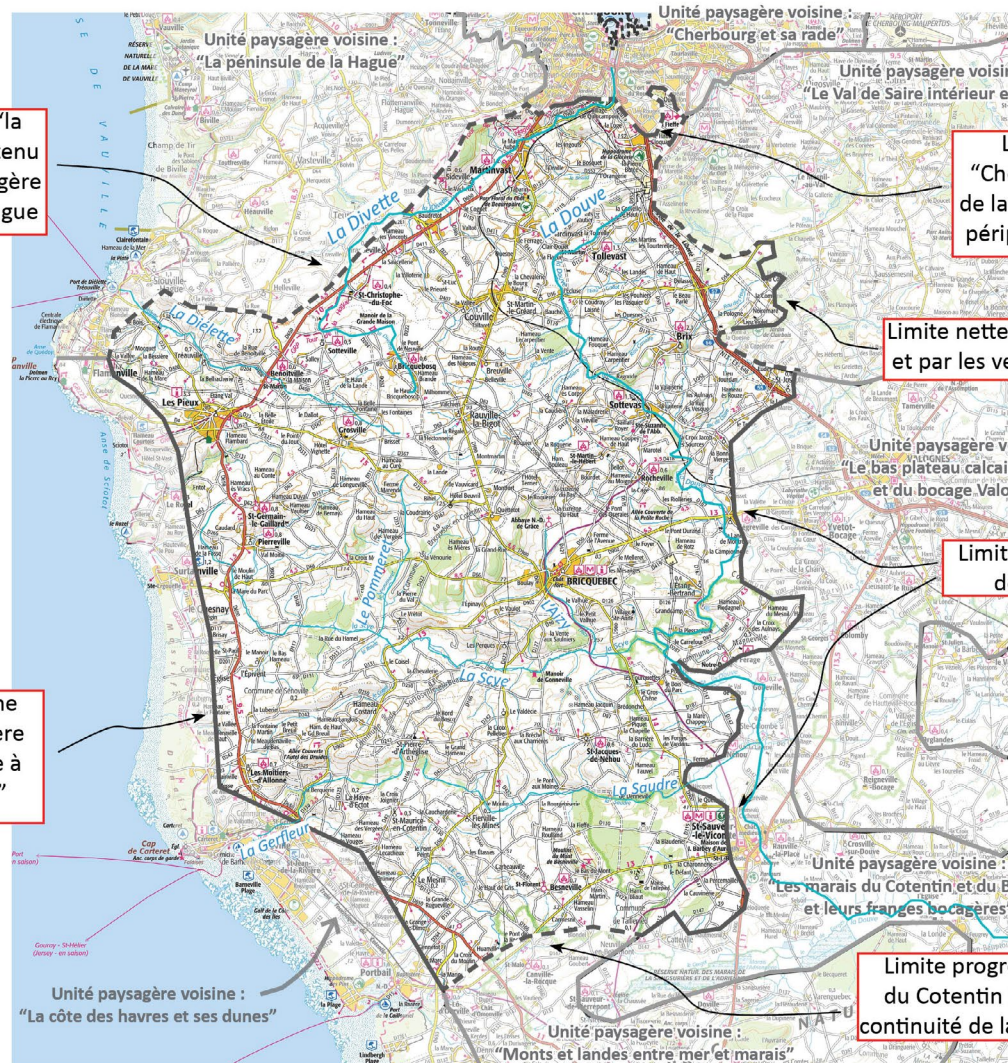
Limite progressive avec l'unité "Cherbourg et sa rade" compte tenu de la continuité du plateau bocager en périphérie de Cherbourg-en-Cotentin

Limite nette marquée par les coteaux boisés et par les versants de la vallée du Trottebec

Limite nette marquée par la vallée de la Douve et ses versants

Limite nette marquée par une évolution de la trame bocagère avec l'unité "la côte sableuse à havres entre ses deux caps"

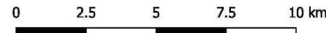
Limite progressive avec l'unité "le bocage du Cotentin intérieur", compte tenu de la continuité de la trame bocagère sur le plateau



Légende :

- Limites paysagères nettes
- Limites paysagères progressives
- Réseau hydrographique majeur

(Sources de la carte : IGN SCAN 100)

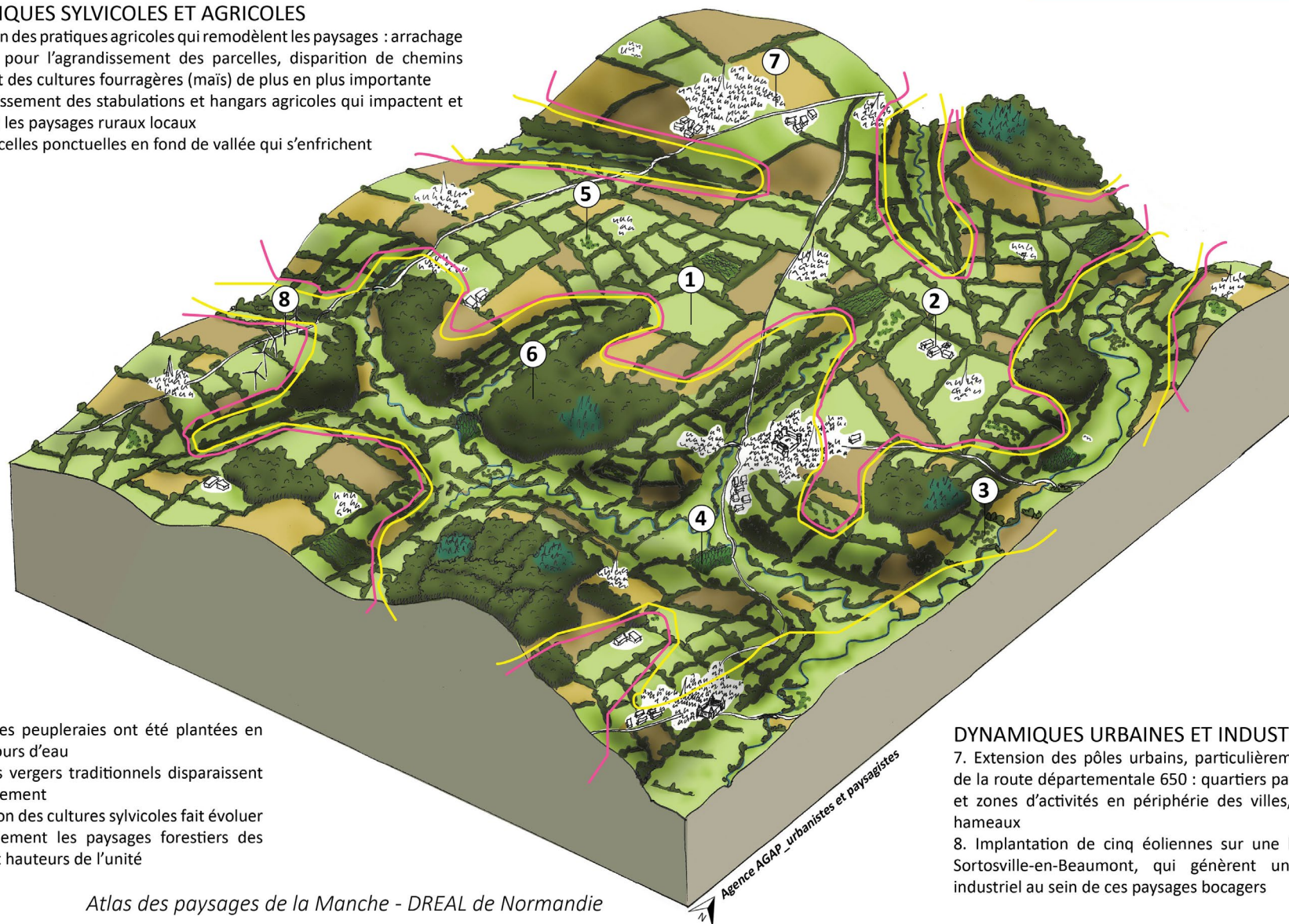


LE BOCAGE DU COTENTIN INTÉRIEUR

- Dynamiques paysagères

DYNAMIQUES SYLVICOLES ET AGRICOLES

1. Evolution des pratiques agricoles qui remodelent les paysages : arrachage des haies pour l'agrandissement des parcelles, disparition de chemins creux, part des cultures fourragères (maïs) de plus en plus importante
2. Agrandissement des stabulations et hangars agricoles qui impactent et banalisent les paysages ruraux locaux
3. Des parcelles ponctuelles en fond de vallée qui s'enrichissent



1. LE PLATEAU ONDULÉ ET BOCAGER

2. LES VALLÉES ET COTEAUX FORESTIERS

4. Quelques peupleraies ont été plantées en bord de cours d'eau
5. Les clos vergers traditionnels disparaissent progressivement
6. La gestion des cultures sylvicoles fait évoluer perpétuellement les paysages forestiers des coteaux et hauteurs de l'unité

DYNAMIQUES URBAINES ET INDUSTRIELLES

7. Extension des pôles urbains, particulièrement autour de la route départementale 650 : quartiers pavillonnaires et zones d'activités en périphérie des villes, bourgs et hameaux
8. Implantation de cinq éoliennes sur une hauteur de Sortosville-en-Beaumont, qui génèrent un caractère industriel au sein de ces paysages bocagers

Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

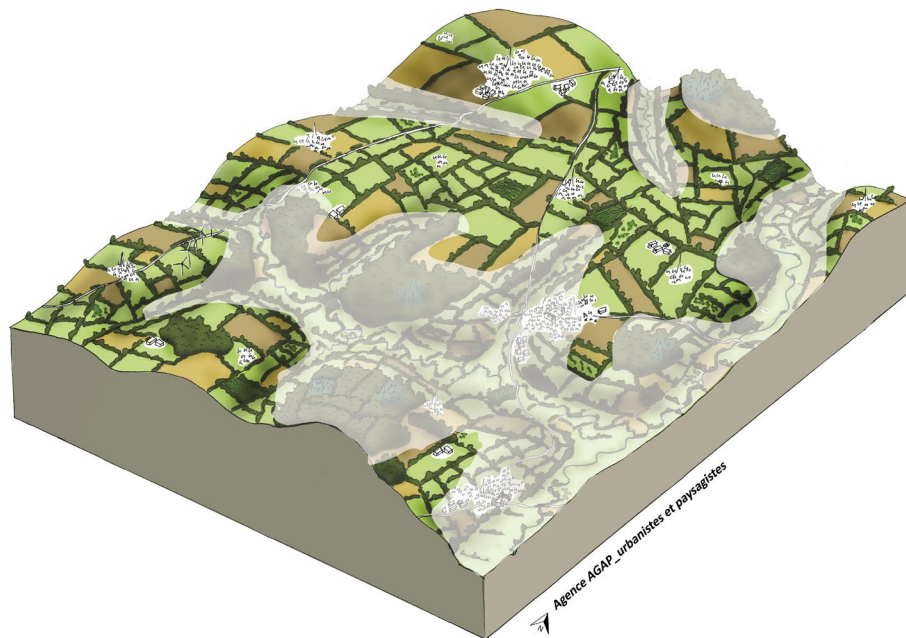
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose sur l'étude des cartes d'analyse thématiques (environnement, paysages, risques) fournies par les services de la DREAL et par les collectivités, ainsi que sur des vues aériennes IGN et celles extraites de l'observatoire photographique de la DREAL et sur les données récoltées lors des ateliers rassemblant les services de l'Etat et autres institutions œuvrant dans le domaine du paysage.

Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

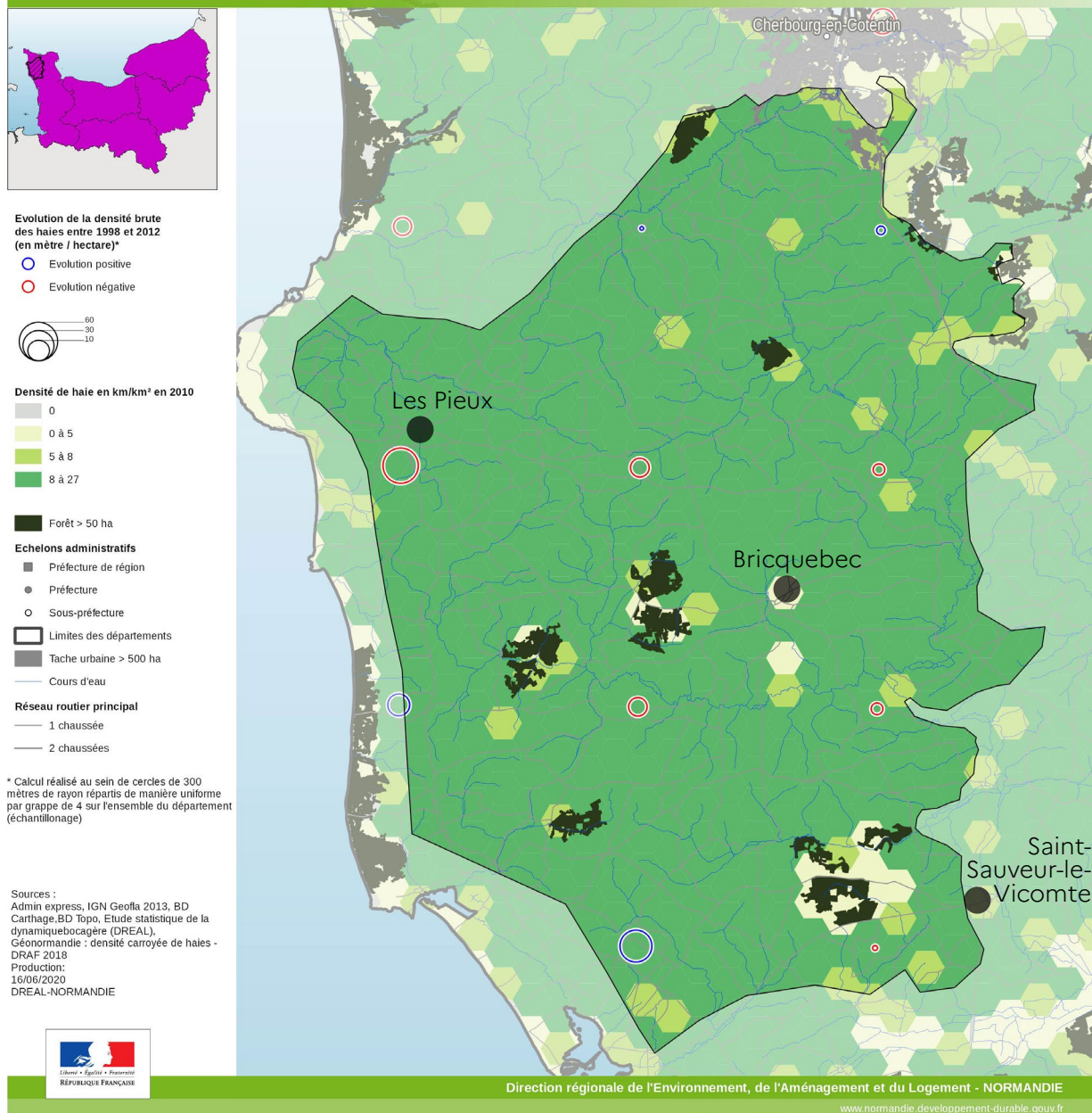
- **Dynamiques de la structure paysagère n° 1 : le plateau ondulé et bocager**



L'atlas de 2001 énonçait une modification du bocage relativement modérée, à l'exception des zones proches du littoral et des bords de la route nationale 13. Faute de renouvellement des arbres, l'atlas affichait la crainte de voir le bocage s'effacer progressivement. Le développement urbain était visible dans les aires d'attraction des polarités que sont Cherbourg, la Hague et Flamanville. Une augmentation de la culture de maïs et de la maille parcellaire, ainsi que l'implantation d'imposants bâtiments d'élevage avaient été relevées également dans la partie sud de l'unité.

Des évolutions des modèles agricoles refaçonnent les paysages bocagers du plateau. Les pratiques contemporaines d'élevage laitier n'accordent plus au bocage et à la prairie la même importance qu'auparavant. Bien qu'assez limitée en comparaison avec le reste du département, une légère ouverture de la maille bocagère continue d'être visible depuis vingt ans, afin d'agrandir les parcelles et permettre le passage d'imposants engins. La culture du maïs fourrager notamment s'étend au détriment des prairies fauchées et pâturées. Ces nouvelles pratiques culturelles engendrent malheureusement une érosion des sols dans les pentes. Ainsi, les paysages se simplifient et s'ouvrent. Dans le cadre du PLUi en cours, un travail d'analyse sera effectué pour préciser les évolutions générées par l'arrachage des haies en termes de paysage et de biodiversité.

Évolution du bocage - Le bocage du Cotentin intérieur



Bien que dans la partie centrale de l'unité il existe une légère tendance à l'ouverture des paysages bocagers sur le plateau, la densité du maillage des haies reste relativement importante en l'analysant à l'échelle du département (généralement supérieure à 8 km de linéaires de haies par km²), notamment dans sa partie nord.

De nombreux chemins creux ont également disparu, ce qui porte préjudice à la qualité et à l'identité des paysages du Cotentin intérieur. De grands hangars continuent d'être bâtis. Leur connotation industrielle qui impacte plus ou moins les paysages ruraux, dépend de leur qualité architecturale et des choix d'intégration.



Lieu-dit la Croix Hébert, Breuille, entre 2000 et 2019 : de nombreuses haies ont été arrachées pour créer des parcelles beaucoup plus larges (remonterletemps.ign.fr).

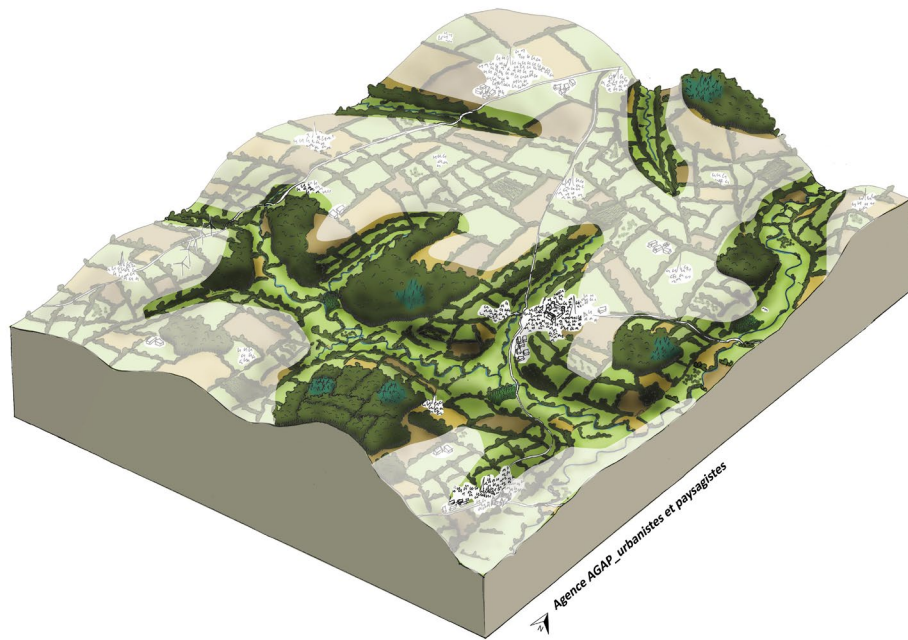
Cinq éoliennes ont été implantées alignées sur une hauteur de Sortosville-en-Beaumont. Elle dominent et se distinguent des paysages bocagers, compte tenu de leur hauteur et de leur caractère ponctuel.



Cinq éoliennes soulignant le relief du fait de leur implantation en ligne de crête, inscrites dans un contexte vallonné au bocage dense, Sortosville-en-Beaumont.

De nombreux pôles urbains, notamment les Pieux, se sont étoffés autour de la route départementale 650. Cette route dessert la centrale nucléaire de Flamanville, ainsi que l'usine de retraitement des déchets nucléaires de Beaumont-Hague, ce qui la rend très stratégique. Ces pôles urbains dessinent une deuxième couronne d'urbanisation de Cherbourg. Les villages restent attractifs et s'étendent par la construction de quartiers pavillonnaires, donnant lieu à une campagne très habitée mais « mitée » et sans lien avec le tissu bâti préexistant, les paysages bocagers du Cotentin intérieur ou le contexte géographique. Toutefois, l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) engendre aujourd'hui une diminution des constructions pavillonnaires périphériques et une volonté de revitaliser les bourgs.

● **Dynamiques de la structure paysagère n° 2 : les vallées et coteaux forestiers**



L'atlas de 2001 n'a révélé aucune évolution paysagère particulière au sein des vallées.

La gestion des cultures sylvicoles crée des ouvertures dans les paysages forestiers au moment des coupes sélectives ou du prélèvement final des sujets à maturité. Les nouvelles plantations sylvicoles sur des parcelles autrefois en prairies ou cultures céréalières ont presque doublé depuis la fin des années 1990, passant d'une surface boisée de 31 km² à 54 km² à l'échelle de l'unité (cf. carte d'évolution des boisements, page suivante). Cela participe à la fermeture des vues au fur et à mesure que les arbres se développent. Le hêtre pourrait disparaître des boisements des vallons, car il est menacé par le changement climatique.

Au bord des cours d'eau, les ripisylves ont tendance à se densifier et parfois à gagner les linéaires de berges jusqu'ici occupées par les herbacées. Quelques enrichissements de parcelles ou plantations de peupleraies sont à noter en limite de rivières.

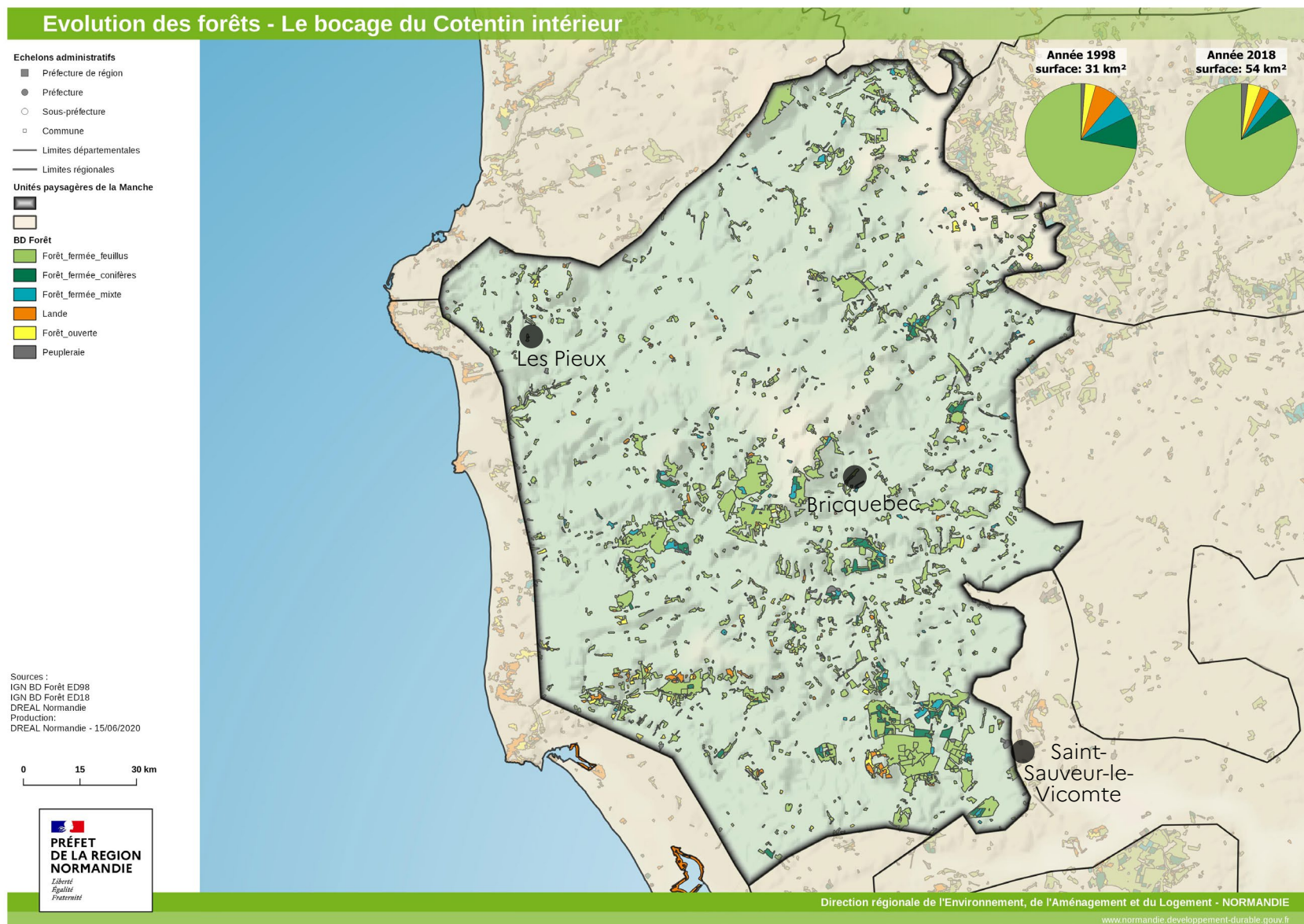


Lieu-dit la Cour, Tollevast, entre 2000 et 2019 : une grande peupleraie a pris place au bord de la Douve et cause la fermeture des paysages du fond de vallée (remonterletemps.ign.fr).

L'ouverture du bocage est parfois opérante dans les vallées. Elle est accompagnée de l'extension des fermes et l'aménagement de gros hangars adaptés à une pratique industrielle de l'élevage laitier.



Lieu-dit le Hecquet, Saint-Sauveur-le-Vicomte, entre 2000 et 2019 : des haies ont été arrachées afin de permettre une pratique agricole industrialisée, au pied de la ligne à haute tension qui traverse le territoire (remonterletemps.ign.fr).



Au cours des vingt dernières années, l'unité paysagère a gagné plus de 20 km² de surfaces boisées sur ses coteaux et dans ses vallées. Les bois sont restés en grande partie composés de feuillus.



Lieu-dit Saint-Paul, Baubigny, entre 2000 et 2019 : d'importants hangars dédiés à l'élevage laitier sont apparents dans le paysage (remonterletemps.ign.fr).

Les clos vergers traditionnels disparaissent progressivement. De moins en moins de pommiers continuent d'occuper les prés. A l'inverse les vergers industrialisés, intensifs et denses progressent.



Lieu-dit la Houquette, Négreville, entre 2000 et 2019 : les vergers traditionnels se vident progressivement de leurs pommiers. Les vergers intensifs poursuivent leur activité, selon de grands linéaires d'arbres. (remonterletemps.ign.fr).

Les enjeux relevés par les ateliers publics

La question des dynamiques paysagères perçues sur le territoire amène peu de commentaires, pour l'essentiel limitées au « problème » de l'étalement urbain et du périurbain. Ce qui transparaît dans les discours, c'est le constat regretté d'une banalisation des paysages et d'une dégradation du bocage sans que la contrepartie positive qui aurait pu être rattachée au développement des zones économiques, commerciales et/ou artisanales, soit perçue comme satisfaisante.

Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

Lors des ateliers, les participants ont fait état des évolutions paysagères les plus évidentes à l'échelle de toute l'unité du « Bocage du Cotentin intérieur » :

- la dégradation du bocage au profit d'une agriculture contemporaine industrialisée, bien qu'en réalité cela reste mesuré car la densité des haies reste supérieure à 8 km par km² ;
- l'extension des pôles urbains dont les aménagements et les constructions banalisent les paysages périurbains.

Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



Les atouts et faiblesses de l'unité paysagère désignent des éléments de paysage ou des dynamiques qui présentent des opportunités ou des menaces pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

Atouts et opportunités

- **Des éléments de patrimoine, emblématiques de l'unité qui sont préservés et valorisés :**
 - les vestiges historiques, comme le château de Bricquebec, celui de Martinvast ou bien le site des Petite et Grosse Roches, sont reconnus et entretenus durablement ;
 - les clos vergers restent assez présents dans les paysages, malgré des pratiques qui évoluent ;
 - la maille des haies reste assez dense dans l'unité en comparaison avec le reste du département, ce qui contribue à la renommée du bocage du Cotentin intérieur.

Faiblesses et menaces

- **Un modèle agricole qui évolue et transforme durablement les paysages bocagers du Cotentin intérieur :**
 - bien que cela reste limité en comparaison avec d'autres paysages du département, les parcelles s'agrandissent, ce qui a tendance à ouvrir par endroit les paysages traditionnellement très arborés ;
 - de gros hangars viennent avoisiner les corps de ferme traditionnels, plus ou moins bien intégrés à leur contexte paysager ;
 - le hêtre est menacé par les changements climatiques au sein des boisements.
- **Une extension urbaine en périphérie des villes, des villages et des hameaux sans cohérence paysagère :**
 - les pavillons sont nombreux à longer les routes. Leurs volumes, nuances, et ambiances végétales dans les jardins sont très hétéroclites, ce qui banalise fortement les paysages des franges urbaines.

Liste des communes concernées en tout ou partie

- Barneville-Carteret
- Benoîtville
- Besneville
- Breuille
- Bricquebec-en-Cotentin (communes déléguées : Bricquebec, Les Perques, Quettehot, Saint-Martin-le-Hébert, Le Valdécie, Le Vrétot)
- Bricquebosq
- Brix
- Canville-la-Rocque
- Cherbourg-en-Cotentin (commune déléguée concernée : La Glacerie)
- Colomby
- Couville
- L'Etang-Bertrand
- Fierville-les-Mines
- Flamanville
- Grosville
- Hardinvast
- La Haye-d'Ectot
- Magneville
- Martinvast
- Le Mesnil
- Les Moitiers-d'Allonne
- Négreville
- Néhou
- Neuville-en-Beaumont
- Pierreville
- Les Pieux
- Portbail-sur-Mer (communes déléguées concernées : Portbail, Saint-Lô-d'Ourville)
- Rauville-la-Bigot
- Rocheville
- Saint-Christophe-du-Foc
- Saint-Georges-de-la-Rivière
- Saint-Joseph
- Saint-Germain-le-Gaillard
- Saint-Jacques-de-Néhou
- Saint-Jean-de-la-Rivière
- Saint-Martin-le-Gréard
- Saint-Maurice-en-Cotentin
- Saint-Pierre-d'Arthéglise
- Saint-Sauveur-de-Pierrepont
- Saint-Sauveur-le-Vicomte
- Sénoville
- Sideville
- Sortosville-En-Beaumont
- Sottevast
- Sotteville
- Surtainville
- Tailleped
- Tollevast
- Tréauville
- Virandeville

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex - Tél. 02 35 58 52 80
1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1 - Tél. 02 50 01 83 00

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

